

L'HONORABLE L.-P. BRODEUR

Dans quelque carrière qu'il songe à entrer, un jeune homme est sûr qu'il y rencontrera des déboires et des désillusions; mais aucune ne lui en offrira autant que celle de la politique.

A Athènes, autrefois, les hommes éminents qui parvenaient aux honneurs étaient récompensés de leur mérite par la prison ou par la peine capitale. Chez les peuples modernes, ceux qui arrivent aux premiers rangs rencontrent à chaque pas, embusquées sur leur chemin, la jalousie, l'envie, la calomnie sous toutes ses faces: leurs meilleures intentions sont travesties, leur vie privée souvent vilipendée, leurs actes les plus méritoires critiqués et blâmés.

L'honorable L.-P. Brodeur n'a pas échappé à la loi commune: l'on se rappelle avec quelle violence il fut attaqué dans ces dernières années. Et cependant, s'il a pu se tromper parfois, il ne s'est jamais vu contester par ses adversaires, ni sa probité, ni son patriotisme, ni la constance de sa fidélité à son chef Sir Wilfrid Laurier.

La maladie l'oblige aujourd'hui à déposer le fardeau écrasant de la direction d'un ministère important. Au moment où, sans doute, comme il arrive tous les jours, les parasites et les flatteurs qui pullulent autour du pouvoir vont le quitter pour suivre le nouvel astre monté dans le ciel politique, qu'il nous permette de lui offrir notre modeste témoignage d'estime pour sa vie si bien remplie.

L'honorable L.-P. Brodeur, C.R., L.L.D., naquit à Beauceville, en 1862. Il fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe. Nous ne répèterons pas le cliché ordinaire: qu'il y fit de brillantes études. Cela n'a aucune importance pour ses contemporains, et encore moins pour la postérité, car l'on sait que ce ne sont pas toujours les forts en thème au collège qui parviennent dans la vie aux premiers rangs.

Il se lança en 1891 dans la vie politique avec un tel succès, qu'il fut élu aux Communes, cette même année, et qu'il conduisit au triomphe en 1896 les partisans du chef libéral.

Il devint Orateur des Communes en 1900, et certes, jamais au Canada un Speaker ne déploya plus de tact, de fermeté, de courtoisie. En maintes circonstances, sa science profonde de la procédure lui fit trouver le moyen de résoudre des questions délicates ou compliquées.

Il accepta, en 1903, le ministère du Revenu de l'Intérieur, et deux ans après, il succéda, au ministère de la Marine et des Pêcheries, à l'honorable Préfontaine, qui venait de mourir subitement à Paris.

L'on sait, et une enquête officielle l'a prouvé suffisamment, que ce ministère était alors dans un état de gâchis épouvantable. L.-P. Brodeur fit son devoir: sans se laisser fléchir par la partisanerie politique, il nettoya les écuries d'Augias. Les employés de ce ministère durent reconnaître en lui un maître bien décidé à exiger d'eux des services effectifs, et surtout de l'honnêteté.

C'est là un éminent service qu'il rendit à son pays, mais ce ne fut pas le seul. Après avoir réorganisé le département de la Marine, il organisa celui du service naval.

Il a fait éclairer le fleuve Saint-Laurent, de manière à ce que les vaisseaux de tout tonnage pussent y naviguer pendant le brouillard, de nuit comme de jour. Il le fit également creuser à une profondeur de 30 pieds, qu'on est en train de pousser, cette année, jusqu'à 35 pieds.

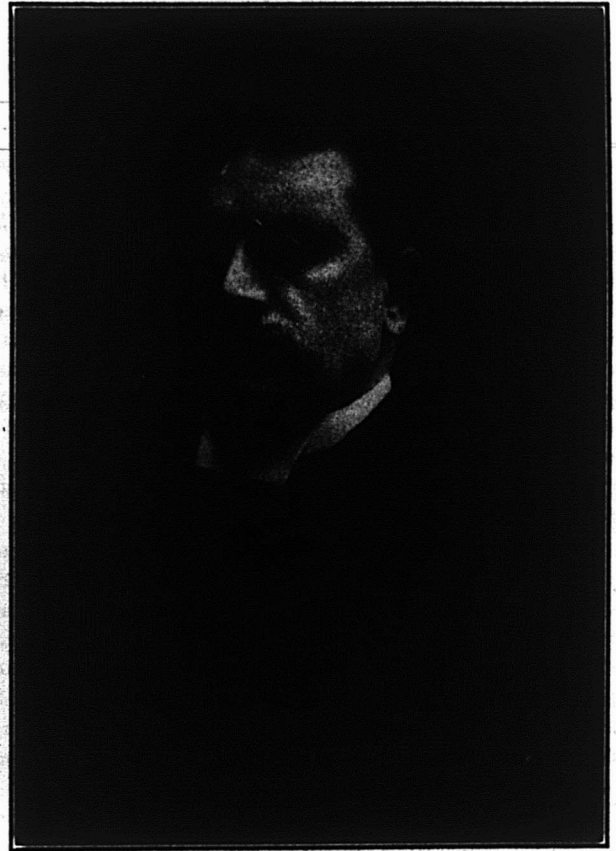
Il fit explorer la Baie d'Hudson et les mers arctiques pour y établir notre souveraineté; il outilla le port de Montréal pour y développer le trafic océanique; il fit creuser le chenal de Beaujeu, enfin il établit une cale-sèche à Montréal. Comme résultat de ces travaux, il obtint que les taux

d'assurance sur les céréales fussent réduits de 99 cents à 34 cents.

Il attacha son nom au bill de la Marine, car il comprenait que le Canada, dépendance autonome de l'Angleterre, ne pouvait se désintéresser complètement de la défense de son territoire. Mais il voulut nous conserver jalousement notre autonomie: notre marine ne pourra jamais être envoyée dans d'autres eaux que les nôtres, sans le consentement du gouverneur-général en Conseil et des Chambres.

C'est encore à lui qu'on doit le développement de nos pêcheries de la côte nord du Saint-Laurent, le transport du poisson dans des chars frigorifiques et le traité de pêcheries dans les eaux limitrophes.

S'il donna ses soins au développement de notre commerce fluvial, il ne négligea pas pour cela les autres ressources de notre vaste contrée, et particulièrement la culture du tabac. Il la protégea par un droit de dix cents par livre sur la feuille étrangère, en abaissant en même temps le droit



Honorable L.-P. Brodeur, C.R., L.L.D.

Juge de la Cour Suprême du Canada.

d'accise sur cet article; il permettait aussi de le mélanger avec le tabac étranger. Il révolutionna cette industrie par la création d'un entrepôt coopératif pour la culture du tabac, offrant ainsi à cette industrie les mêmes avantages que la méthode coopérative apporta à la fabrication du fromage.

Enfin, il signa, de concert avec l'honorable Fielding, le traité de commerce avec la France. En 1907, il accompagna le premier ministre en Angleterre, comme délégué à la Conférence Coloniale, en 1909, comme délégué à la Conférence de la Défense Impériale, et en 1911, à la Conférence Impériale.

Il vient d'accepter la place de juge à la Cour Suprême: ses connaissances profondes des lois jointes à la pondération de son jugement, le désignaient pour ces hautes fonctions.